

➤ **CONTRÔLE DE CONNAISSANCES**

Validation pratique et théorique des soins dentaires sous sédation consciente par inhalation de MÉOPA. Pour valider l'attestation, les conditions suivantes doivent être remplies :

- Assistance à la totalité des cours et travaux pratiques du programme.
- Assistance à 2 vacations cliniques.
- Obtention d'une note supérieure à 10/20 dans chacune des 2 épreuves suivantes, organisées à l'issue de la formation :
 - Une épreuve écrite de type QCM sur documents écrits et/ou iconographies : coefficient 1, durée 30 minutes.
 - Une épreuve pratique : dossier de sédation se rapportant à un patient traité sous sédation pendant le stage clinique : coefficient 1.
- En cas d'absence ou de non-validation, le candidat devra refaire l'ensemble de la formation.

➤ **JURYS**

Le jury se compose des 2 enseignants responsables de la formation et de 2 enseignants ayant participé à l'enseignement.

➤ **FRAIS D'INSCRIPTION**

Les frais d'inscription, fixés par le Conseil de la Faculté, sont de :

* **950 € - Tarif plein** : *Aucune prise en charge par le FIFPL*

* **113 € - Tarif interne** affecté à Nantes

Toute personne rattachée à l'UFR d'Odontologie de Nantes pratiquant le MÉOPA au centre de soins dentaires pendant au moins 1 an

➤ **RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS**

FACULTÉ DE CHIRURGIE DENTAIRE

Scolarité 3^e cycle – Formation Continue

1, Place Alexis Ricordeau - BP 84215 – 44042 Nantes Cedex 1

Tél. 02 40 41 29 04 – Fax 02 40 20 18 67

Mail. tony.prudhomme@univ-nantes.fr

www.odontologie.univ-nantes.fr

➤ Formation continue / 3^e cycle

ATTESTATION DE FORMATION AUX ACTES BUCCO-DENTAIRES SOUS SÉDATION CONSCIENTE PAR INHALATION DE MÉOPA

16 et 17 mars 2023



Responsables de la formation :

Docteur Tony PRUD'HOMME

Professeur Corinne LEJUS-BOURDEAU

Le recours au MEOPA (mélange équimolaire d'oxygène et de protoxyde d'azote) pour effectuer des soins dentaires sous sédation vigile chez les enfants, les patients anxieux ou handicapés est autorisé en cabinet dentaire depuis le 30 novembre 2009. Cette spécialité pharmaceutique est désormais classée dans la catégorie des médicaments réservés à l'usage professionnel.

Compte-tenu de l'ensemble des risques liés à l'utilisation des spécialités à base de MEOPA, l'ANSM conditionne leur mise à disposition en dehors des établissements de santé à la mise en application d'un plan de gestion des risques (PGR) national commun. Ce plan prévoit notamment la formation des professionnels de santé, à la fois théorique et pratique, qui conditionne la délivrance de spécialités à base de MEOPA par les laboratoires pharmaceutiques.

Le contenu de cette formation et ses objectifs pédagogiques s'appuient sur l'autorisation de l'ANSM, en date du 30 novembre 2009, de sortir de la réserve hospitalière certaines spécialités à base de mélange équimolaire d'oxygène et de protoxyde d'azote.

➤ OBJECTIFS DE LA FORMATION

Les objectifs de cette formation sont l'identification des patients relevant des indications de soins dentaires sous sédation par inhalation de MEOPA et la réalisation des actes bucco-dentaires selon cette procédure.

Cette formation s'adresse aux chirurgiens-dentistes soucieux de prendre en charge des patients, enfants et adultes, anxieux, en échec de soins ou en situation de handicap et aux internes en Médecine Bucco-Dentaire, Orthopédie Dento-Faciale et Chirurgie Orale.

La formation apportera aux candidats des connaissances approfondies sur la sédation consciente par inhalation de MEOPA.

➤ MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Prérequis : Les candidats doivent :

- Être titulaires de l'un des diplômes suivants : (*sauf internes*)
 - Diplôme d'État de Docteur en Chirurgie Dentaire
 - Diplôme de Chirurgie Dentaire délivré par une université étrangère
- Être francophones (maîtrise de la langue française écrite et parlée)
- Être titulaires de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU niveau 2) datant de moins de 5 ans (justificatif demandé).

Procédures de recrutement

Avant d'être admis à s'inscrire, les candidats doivent déposer un dossier de candidature comprenant :

- un Curriculum Vitae abrégé
- une lettre de motivation
- le justificatif de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence datant de moins de 5 ans (AFGSU niveau 2).

Les demandes doivent être formulées **avant le 13 février 2023**. Les candidats seront admis à s'inscrire après examen du dossier par les responsables de la formation dans la limite des places disponibles.

Capacités d'accueil

Le nombre d'inscrits est limité à 12 par session.

Une session est généralement organisée chaque année.

➤ ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Le programme de la formation comporte 4 demi-journées de cours magistraux, enseignements dirigés et pratiques, et un stage clinique (au minimum 2 vacations qui seront effectuées au Centre de Soins Dentaires du CHU de Nantes).

➤ LISTE ET FONCTIONS DES INTERVENANTS

Dr Sylvie DAJEAN-TRUDAUD – MCU/PH Odontologiste

Dr Bénédicte ENKEL – MCU/PH Odontologiste

Pr Serena LOPEZ-CAZAUX – PU/PH Odontologiste

Dr Isabelle HYON - PH Odontologiste

Dr Tony PRUD'HOMME – MCU/PH Odontologiste

Pr Corinne LEJUS-BOURDEAU – PU/PH Anesthésiste-réanimateur

Dr Vincent PICHENOT - PH Anesthésiste-réanimateur

Dr Caroline JOYAU – PH Pharmacien

Dr Caroline VICTORRI-VIGNEAU – MCU/PH Pharmacien

Dr Fabien NATIVEL – AHU Pharmacien

➤ PROGRAMME

Enseignements théoriques : 3 demi-journées
<ul style="list-style-type: none">• Définitions de la sédation
<ul style="list-style-type: none">• L'anxiété : définition, manifestations neurophysiologiques, évaluation
<ul style="list-style-type: none">• La douleur : définition, manifestations neurophysiologiques, évaluation
<ul style="list-style-type: none">• Sédation et accompagnement cognitivo comportemental
<ul style="list-style-type: none">• Physiologie respiratoire
<ul style="list-style-type: none">• Pharmacologie du protoxyde d'azote
<ul style="list-style-type: none">• MEOPA en odontologie<ul style="list-style-type: none">- Indications et contre-indications- Associations et interactions médicamenteuses- Mésusages- Risques environnementaux et toxicité pour le personnel- Protocoles d'administration et monitoring- Bonnes pratiques d'utilisation- Fiche de suivi pré, per et post-opératoire (plutôt dans la partie pratique)- Efficacité, tolérances et effets indésirables
<ul style="list-style-type: none">• Cadre médico-légal<ul style="list-style-type: none">- Dossier médical, information et consentement éclairé- Respect des dispositions de l'AMM et du Plan de Gestion des Risques

Enseignements dirigés et pratiques : 1 demi-journée
<ul style="list-style-type: none">• Description, installation, manipulation et maintenance du matériel
<ul style="list-style-type: none">• Fiche matériel
<ul style="list-style-type: none">• Simulation d'une administration
<ul style="list-style-type: none">• Fiche de sédation : Utilisation des critères d'efficacité (succès et échecs), des échelles d'évaluation comportementale et des critères de tolérance (effets indésirables graves et mineurs)
Stage clinique : 2 demi-journées
<ul style="list-style-type: none">• Observation de 3 cas cliniques